

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DU TOURISME

Nouméa, le 2 décembre 2025

CAHIER DES CHARGES CAPSULES VIDEO PRO'SUD

2026

La Direction Du Développement Economique et du Tourisme (DDET) de la province Sud initie un plan de professionnalisation destiné aux chefs d'entreprise TPE. Il a pour but de proposer une réponse adaptée aux attentes et aux besoins spécifiques des chefs d'entreprises TPE de la province Sud, d'approfondir les compétences indispensables à la pérennité de leurs entreprises et de reconnaître et valoriser la fonction de chef d'entreprise TPE.

En 2025, ce sont plus de 70 chefs d'entreprise TPE qui se sont inscrits à un ou plusieurs coachings et accompagnements du programme PRO'SUD.

Afin expliquer l'intérêt de suivre ces formations ou recueillir les témoignages de ces chefs d'entreprise, la DDET souhaite réaliser des capsules vidéo.



Lien vers la plateforme d'inscription : <https://www.province-sud.nc/catformweb/catform/catalogue/prosud>

1. Contexte de l'action :

Le Programme PRO'SUD propose des formats de formation essentiellement individualisés : des coachings thématiques (gestion, marketing, digital, développement personnel, IA ...), des accompagnements personnalisés à la carte.

La DDET communique sur le programme PRO'SUD à l'aide de capsules vidéo courtes présentant les chefs d'entreprises ayant bénéficié de ces accompagnements. Les capsules sont partagées sur les différents réseaux sociaux et sur le site de la province Sud.

A consulter ici quelques exemples : <https://www.youtube.com/playlist?list=PLGeyAk-idEcBJtE8dLzXI70JuC0UyypOU>

Chaque année, il est nécessaire de renouveler ces vidéos.

2. Présentation de la prestation demandée

Public cible :

- Les chefs d'entreprises TPE de la province Sud ayant suivi un ou plusieurs modules du programme PRO'SUD.

Les objectifs :

- Mettre en avant le chef d'entreprise TPE par son témoignage et le bénéfice pour l'entreprise d'avoir suivi un accompagnement PRO'SUD.

Autres informations complémentaires :

Afin de préserver l'identité de la province Sud, le travail d'habillage graphique et de logos sera transmis par la cellule Communication (SCOM) de la province Sud.

Le choix des personnes à filmer sera transmis par la DDET.

Les interviews et tournages seront supervisés et pré-validés par la DDET.

La validation finale étant donnée par le SCOM. La direction sera en lien avec le SCOM pour cela.

Le tournage pourra avoir lieu dans les jardins de la DDET 14 rue Surleau à Nouméa, sur le site de l'entreprise le cas échéant ou dans les locaux du prestataire si le lieu est adéquat.

Nature de la prestation demandée :

- ✓ Une série d'interviews portraits témoignages de chefs d'entreprise TPE
- ✓ Détailler l'offre et la proposition de scénario,
- ✓ Proposer un habillage vidéo dynamique, sous-titré
- **Durée d'une vidéo : entre 1 min 15 et 1 min 45 maximum**
- **Sous titrage obligatoire**

A fournir

Le budget total détaillé par poste (conception, réalisation, frais de déplacements...)

Livrables : 12 vidéos de chef d'entreprise TPE pour le programme PRO'SUD.

Formats à livrer impérativement :

- 16:9 (1920) et Carré (1080)
- Prévoir des fonds musicaux qui ne seront pas mis en sourdine sur les réseaux.
- Prévoir de faire les échanges de correction par la plateforme Frame io. Choisir un compte gratuit sans abonnement, c'est suffisant.

Formats vidéo multicanaux

- ✓ 4:3 pour YouTube et FB
- ✓ format TikTok (vertical)

Calendrier prévisionnel :

Tournage et livraison des vidéos au fil de l'eau entre février et Octobre 2026

Profil recherché

- ✓ Journaliste – photographe
- ✓ Montage vidéo
- ✓ Motion designer
- ✓ Expériences précédentes dans la réalisation d'interviews

3. Formalisation de la prestation

1. Conventionnement

Une convention de prestation sera établie entre la province Sud et le prestataire et précisera notamment les modalités de la commande, du paiement et les engagements respectifs de chaque partie.

2. Les critères de jugement des offres

Une note sur 10 sera attribuée à chaque offre individuellement selon la qualité de la prestation. Pour le jugement des offres, il sera tenu compte des critères pondérés suivants :

Critères de jugement des offres	Pondération
Prix de la prestation	60 %
Qualité de l'offre : valeurs techniques <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des éléments du cahier des charges, compréhension de la commande • Méthodologie proposée • Référence et expérience du prestataire 	40 %

La DDET se réserve le droit de demander aux candidats lors du jugement des offres de fournir :

- Toutes justifications permettant de vérifier ou compléter les données relatives aux critères ci-dessus,
- Des sous-détails de tout ou partie des prix unitaires ou forfaitaires.

3. Consultation

Les propositions techniques et financières doivent être adressées **au plus tard le 18 décembre 2025 à 16 h** à la direction du Développement Économique et du Tourisme, 14 rue Frédéric Surleau, BP 27861 98863 Nouméa CEDEX ou transmises par mail aux deux adresses suivantes : chantal.bruneteau@province-sud.nc et formationsprosud@province-sud.nc